

## Formulaire d'adhésion

J'adhère à l'Association **Agriculture Biologique Gaspésie** en tant que membre de catégorie

- A - Entreprise certifiée ou précertifiée bio   
B - Entreprises visant à devenir bio d'ici trois ans.   
C - Membre collaborateur

Je, soussigné(e) désire et consens librement par la présente à devenir membre de l'association « Agriculture Biologique Gaspésie » et je m'engage à me conformer à ses règlements

Signé à \_\_\_\_\_,  
ce \_\_\_\_\_ 20\_\_.  
Signature : \_\_\_\_\_

Pour l'entreprise : \_\_\_\_\_  
(s'il y a lieu)

Frais d'adhésion : 10 \$ pour la période se terminant au 31 août 2012.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Association Agriculture Biologique Gaspésie

172, boul. Perron Est, New Richmond Qc  
G0C 2B0

Téléphone : 418-392-4466

Télécopie : 418-392-4862

cst-denis@upa.qc.ca

## Conseil d'administration 2009-2010

Christian Côté, président

Éric Giguère, vice-président

Donald Roussy, secrétaire-trésorier

John Forest, administrateur

Yves Johnson, administrateur



Association Agriculture  
Biologique Gaspésie

172, boul. Perron Est, New Richmond Qc  
G0C 2B0

Téléphone : 418-392-4466

Télécopie : 418-392-4862

cst-denis@upa.qc.ca

**ASSOCIATION  
AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE  
GASPÉSIE**



L'agriculture biologique  
en Gaspésie... cela  
coule de source !

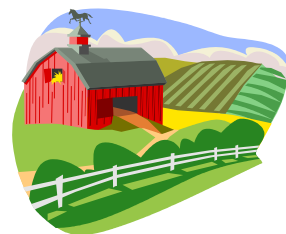
Téléphone : 418-392-4466

## *Une nouvelle Association*

En mars 2005, les acteurs de première ligne de l'agriculture biologique gaspésienne, les producteurs, se sont donnés une nouvelle organisation grâce à laquelle ils peuvent participer collectivement au développement et à la promotion de l'agriculture biologique de la Gaspésie.

Si l'agriculture biologique vous intéresse, en tant que producteur ou en tant que consommateur, vous êtes invité par la présente à adhérer à cette association. Plus nous serons nombreux à choisir ce mode de production et à le faire savoir, plus il sera en mesure de se développer.

Plus précisément, l'association a pour but de grouper les producteurs certifiés et pré-certifiés biologiques de la Gaspésie et leur donner une association au moyen de laquelle ils pourront étudier leur situation et trouver des avenues de développement. Elle vise également à développer une force de représentation susceptible d'influencer les orientations de développement de la région.



## *Le mandat de l'Association*

L'association a pour mission de développer et promouvoir l'agriculture biologique de la Gaspésie.

Plus spécifiquement, elle a pour buts de :

- Grouper les entreprises certifiées et pré-certifiées biologique de la Gaspésie et leur donner une association propre au moyen de laquelle ils pourront étudier leur situation et trouver des avenues de développement.
- Contribuer à la formation de ses membres.
- Favoriser la mise sur pied de comités spéciaux qui conseilleraient l'association dans la poursuite de ses objectifs pour l'étude de certaines questions ou l'organisation d'activités appropriées.
- Développer une force de représentation susceptible d'influencer les orientations de développement de la région.
- Favoriser un développement concerté de l'agriculture biologique en Gaspésie.
- Favoriser la venue de nouvelles entreprises biologiques.

## *Qui peut-être membre ?*

Le membership se divise en trois catégories :

- A- Toute entreprise agricole certifiée ou pré-certifiée biologique.
- B- Toute entreprise ayant pour objectif de s'inscrire dans le processus de certification biologique d'ici trois ans.

Les membres de la catégorie B devront être parrainés par un membre du Conseil d'administration et acceptés par le Conseil d'administration. De plus, ils ne devront pas utiliser leur adhésion à l'Association pour se promouvoir en tant qu'entreprise biologique.

- C- Membre collaborateur : Toute entreprise ou personne qui supporte le développement de l'agriculture biologique en région incluant les entreprises de transformation.

